

Crédits: 30

Présentation

Ce programme en comptabilité générale est offert sur trois campus : Trois-Rivières, Longueuil et Terrebonne.

- Pour s'inscrire dans le cheminement de Longueuil, l'étudiant doit indiquer le code 2525.
- Pour s'inscrire dans le cheminement de Terrebonne, l'étudiant doit indiquer le code 4928.

En bref

Ce programme répond en partie aux exigences de formation de l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA).

Ce programme vise à permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base dans les domaines de la comptabilité financière et de la comptabilité de gestion. Il s'adresse aux candidats oeuvrant dans le domaine de la gestion et qui veulent acquérir les notions et fondements théoriques des systèmes comptables ainsi que leur application pratique à l'intérieur de l'organisation.

Atouts UQTR

Ce programme peut être suivi en présentiel ou en ligne.

Pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est " ADMINISTRATION DES AFFAIRES ". Vous retrouverez tous les renseignements concernant les conditions particulières à respecter dans le cadre d'un cheminement de baccalauréat par cumul de certificats en cliquant sur ce lien.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base DEC

Pour être admis, les candidats collégiens devront avoir une cote R d'au moins 20.

Les étudiants qui ont une cote R de moins de 20 peuvent faire une demande d'admission à titre d'étudiant libre (9999).

Base universitaire

Avoir réussi sept cours (vingt et un crédits) de niveau universitaire. Le candidat admissible dont on n'aura pu établir à l'aide du dossier qu'il possède des connaissances suffisantes pourrait être admis conditionnellement à la réussite d'un ou plusieurs

cours d'appoint.

Base expérience

Occuper ou avoir occupé pendant au moins un an une fonction permettant l'acquisition d'une expérience administrative OU posséder une expérience de travail d'au moins trois ans, attestées officiellement par un ou des employeurs ET par un curriculum vitae.

Ordinateur portable

Afin de tirer avantage au maximum d'une approche pédagogique innovatrice utilisant les TIC (Technologies de l'information et des communications), la possession d'un ordinateur portable est obligatoire pour la majorité des cours offerts par le Département des sciences comptables sur le campus de Trois-Rivières ou pour les cours de jour au centre hors campus de Longueuil.

Note : Cette condition ne s'applique pas aux étudiants qui complètent leur programme entièrement en ligne.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Être détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années réussi avec une moyenne minimale de 12/20;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires réussi avec une moyenne minimale de 12/20;

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique) réussi avec une moyenne minimale de 12/20 (à moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec, tous les candidats, ayant 12 ans de scolarité devront compléter une année de mise à niveau).

Le candidat hors Québec qui n'a pas une moyenne d'au moins 12/20 ou l'équivalent est admis conditionnellement à la réussite du cours RSE1002 et/ou d'autre(s) cours d'appoint.

Ordinateur portable

Afin de tirer avantage au maximum d'une approche pédagogique innovatrice utilisant les TIC (Technologies de l'information et des communications), la possession d'un ordinateur portable est obligatoire pour la majorité des cours offerts par le Département des sciences comptables sur le campus de Trois-Rivières ou pour les cours de jour au centre hors campus de Longueuil.

Modalités de sélection des candidatures

Le candidat collégien qui n'a pas une cote de rendement collégial (cote R) égale ou supérieure à 24 est admis conditionnellement à la réussite du cours RSE1001 et/ou d'autre(s) cours d'appoint.

Pour le candidat effectuant une demande d'admission sur une base d'expérience et dont on n'aura pu établir à l'aide du dossier qu'il possède des connaissances suffisantes, l'admission pourrait être conditionnelle à la réussite du cours RSE1001 et/ou d'autres cours d'appoint.

Étudiants hors Québec

Le candidat hors Québec qui n'a pas une moyenne d'au moins 12/20 ou l'équivalent est admis conditionnellement à la réussite du cours RSE1002 et/ou d'autre(s) cours d'appoint.

Les candidats dont la moyenne est égale ou supérieure à 10/20, mais inférieure à 11/20 seront invités à compléter une année de mise à niveau.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (15 crédits)

ADM1010	Management des organisations
CTB1018	Fiscalité I : particuliers (CTB1042 ou CTB1066 ou CTB1069 ou CTB1091)
CTB1035	Comptabilité de management I : notions de coûts (CTB1042 ou CTB1066 ou CTB1069 ou GIA1047)
CTB1066	Introduction à la comptabilité financière
IFG1007	Technologies de l'information I : notions de base et logiciels courants

Cours optionnels (12 à 15 crédits)

L'étudiant choisit un cours (3 crédits) parmi les cours suivants :

ATTENTION : L'étudiant qui envisage poursuivre au baccalauréat en sciences comptables ou au certificat en sciences comptables

(4138) doit choisir le cours CTB1027 Comptabilité financière I : postes courants.

CTB1027	Comptabilité financière I : postes courants (CTB1042 ou CTB1066)
CTB1091	Comptabilité de base pour gestionnaires

L'étudiant choisit trois ou quatre cours (neuf à douze crédits) parmi les cours suivants :

ATTENTION : L'étudiant qui envisage poursuivre au certificat en sciences comptables (4138) doit choisir le cours CTB1079

Introduction à la finance pour les comptables professionnels :

ADM1031	Valeurs mobilières (ADM1065 ou CTB1079)
ADM1065	Gestion financière
ADM1069	Gestion des opérations
ANG1015	English in the Work Place
COM1001	Communication et prise en charge des risques
CTB1020	Fiscalité II : entreprises et investisseurs (CTB1018)
CTB1028	Comptabilité financière II : investissement et financement (ADM1065 ou CTB1079; CTB1027)
CTB1029	Comptabilité financière III : postes particuliers (CTB1028; CTB1018)
CTB1036	Comptabilité de management II : budgétisation et contrôle (CTB1035)
CTB1045	Contrôle et certification I : introduction (CTB1027; CTB1067 ou CTB1400)
CTB1054	Contrôle et certification II : états financiers (CTB1045)
CTB1071	Finances personnelles et planification fiscale (CTB1020; ADM1065 ou CTB1079)
CTB1074	Principes de l'assurance de personnes
CTB1075	Retraite et planification successorale (CTB1020; CTB1074)
CTB1076	Approfondissement de la planification successorale (CTB1075)
CTB1077	Activité d'intégration en planification financière (CTB1076)
CTB1079	Introduction à la finance pour les comptables professionnels
CTB1083	Aspects juridiques pour planificateurs financiers
CTB1400	Contrôle interne et gouvernance (IFG1007)
CTB1502	Finance corporative et de marché pour les comptables professionnels (ADM1065 ou CTB1079)
DRA1001	Droit des affaires I
ECA1010	Analyse macroéconomique en gestion
ECA1011	Economie managériale (ECA1010)
GAE1003	Entrepreneuriat et démarrage d'entreprises (ADM1010)
GPE1003	Comportement organisationnel : groupes et équipes de travail (GPE1012)
GPE1004	Gestion renouvelée des ressources humaines
GPE1012	Comportement organisationnel : l'individu
IFG1008	Techn. de l'information II: intelligence d'aff. et sécurité systèmes d'information (IFG1007; CTB1400)
MKA1001	Introduction au marketing
PAF1010	Analyse quantitative de problèmes de gestion

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

Suivant le nombre de cours optionnels choisis, l'étudiant peut choisir trois crédits en dehors du programme, avec approbation du responsable de programme.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Les personnes étudiantes qui changent de code de programme de certificat en comptabilité générale (pour celui d'un autre campus) verront leur durée des études, leur cheminement individualisé et la mention de la restriction académique être transférés dans ce nouveau programme.